



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'HABITATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC : UN DOSSIER INCONTOURNABLE POUR LES ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES DE 2018

Montréal, le 20 août 2018 – Après avoir interpellé directement les chefs des partis politiques, les organisations soutenant le logement social et communautaire au Québec se sont réunies aujourd'hui pour présenter leurs demandes aux partis politiques en vue des élections générales québécoises du 1^{er} octobre 2018. Au Québec, ce sont environ 244 000 ménages locataires qui vivent une situation résidentielle préoccupante en raison de leur besoin urgent de logement. Ils sont environ 195 000 à devoir consacrer au moins la moitié de leur revenu pour se loger, bien au-dessus du 30 % maximal recommandé, en ne disposant que de 12 494 \$ par an. Selon les 8 organisations, réunies au sein du Fonds québécois d'habitation communautaire, ce sont 5 000 logements qui devront minimalement être construits pendant chaque année du prochain mandat législatif pour diminuer les besoins urgents en habitation abordable, ce qui sera possible par une bonification du programme AccèsLogis.

Selon les membres du Fonds québécois, AccèsLogis est un modèle de politique publique réussie qui a permis de voir apparaître 39 000 logements neufs depuis sa création et c'est pourquoi il devrait être amélioré et sérieusement bonifié. Pour permettre à près de 40 000 ménages sur les listes d'attente des offices municipaux d'habitation d'avoir accès à un logement social, le gouvernement du Québec devra hausser le financement disponible pour AccèsLogis et faciliter sa mise en application par les développeurs de projets d'habitation communautaire. En effet, malgré une bonification ponctuelle récente de l'aide financière de 38,8 M\$ pour la construction de logements sociaux et communautaires, les coûts maximaux admissibles (CMA) pour les projets de développement n'ont pas été indexés depuis 2009 et les délais de traitement sont très longs, conduisant à l'abandon ou au retard de nombreux projets, au détriment des personnes avec des besoins impérieux en logement.

Enfin, pour mieux répondre à la diversité des besoins, le soutien communautaire au logement social doit être augmenté à 30 M\$ par an pour combattre efficacement la pauvreté et l'exclusion sociale chez les Québécoises et les Québécois en difficulté. Ce dernier investissement s'ajouterait au montant de 12 M\$ prévu dans la Politique nationale de lutte contre l'itinérance, laquelle fut adoptée en 2014. Le gouvernement du Québec devra également maintenir et bonifier l'investissement annuel dans la rénovation des logements, notamment les 340 M\$ destinés aux HLM, pour lequel le gouvernement fédéral canadien finance la moitié des coûts. Cet investissement est nécessaire pour maintenir la qualité du parc de logements sociaux et communautaires existants.

Les organismes soutenant le logement social et communautaire vont profiter de la campagne électorale pour solliciter les chefs des différentes formations politiques et leurs principaux porte-parole en habitation et occupation du territoire afin de connaître leurs engagements à ce sujet et obtenir des réponses à leurs demandes.

Le logement social et communautaire au Québec

Grâce au logement social et communautaire, ce sont 295 000 Québécoises et Québécois qui ont accès à un toit à un prix abordable. Les locataires sont répartis en 1200 OSBL d'habitation, qui offrent plus de 53 000 logements, dans lesquels vivent 85 000 personnes, 443 offices d'habitation qui offrent plus de 90 000 logements sociaux, dans lesquels vivent 150 000 personnes. Enfin, ces organismes sont accompagnés dans le développement de projets d'habitation communautaire par 32 groupes de ressources techniques.

Les différentes organisations qui soutiennent le logement social et communautaire au Québec :

- Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)
- Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
- Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)
- Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec (FLHLMQ)
- Le Chantier de l'économie sociale (CES)
- Le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC)

Un résumé des demandes dans le domaine de l'habitation sociale et communautaire :

1. Sauvegarde, développement et valorisation de l'habitation sociale et communautaire, notamment en garantissant le financement nécessaire pour la rénovation du parc de logements abordables.
2. Amélioration d'AccèsLogis afin d'être en mesure de livrer les unités en rendant le programme fonctionnel.
3. Bonification d'AccèsLogis : création de 5 000 logements par année, minimalement.
4. Augmentation du soutien communautaire en logement social à 30 M\$ par an dans les différentes formules d'habitation.

Sources :

Paul Levesque
FQHC
418 655-7621

Martin Bécotte
RQOH

Gervais Darisse
FQHC

Pour information :

Robert De Nobile
ROHQ

Robert Pilon
FLHLMQ

Sandra Turgeon
CQCH
418 953-1364

François
Vermette
CES

Éric Cimon
AGRTQ

Véronique
Laflamme
FRAPRU